

Pages de Journal

Gérard Parizeau

Volume 56, Number 3, 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1104659ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1104659ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Parizeau, G. (1988). Pages de Journal. *Assurances*, 56(3), 499–507.

<https://doi.org/10.7202/1104659ar>

Pages de Journal

par

Gérard Parizeau

28 février 1985

À Radio-Canada, on a passé bien vite sur le *Livre Blanc* de la fiscalité, présenté par le ministre des Finances avant son départ du Cabinet. Il est décevant de voir comment on procède, à la télévision ou à la radio. On donne dix minutes à celui qui doit résumer la portée et le sens d'un livre de quatre cent cinquante pages, tandis qu'à cinq autres invités, on demande d'exprimer leur opinion, c'est-à-dire des critiques intéressées puisque tous, en politique, sont de l'autre bord. Et on ne donne pas à l'auteur le droit de réponse. Il me semble qu'il y a là une manière injuste de traiter un auteur et son livre, sous le prétexte fallacieux qu'il s'agit d'un texte politique et qu'à ce titre, on doit le critiquer sans réserve.

499

25 avril

Au début du dix-neuvième siècle, l'évêque anglican Mountain demande au gouvernement anglais de ne pas reconnaître officiellement l'évêque catholique, celui qu'on appelait le surintendant de l'Église catholique au Canada. À son avis, un seul évêque doit faire l'objet officiel de la religion au Canada. Voici ce qu'il écrit : « Si on permettait à tous ceux qu'on s'est ainsi arrogé d'une manière injustifiable de se continuer et que, par cette permission, cet état de choses dût virtuellement recevoir la sanction du gouvernement de Sa Majesté, ce serait une faveur qui, et je le dis humblement et respectueusement, me semblerait contraire aux lois et à la constitution de notre pays ; ce serait mettre « l'évêque du Pape » (car tel il est) au-dessus de celui du Roi ; ce qui serait, à mon humble avis, faire tout ce qui peut se faire pour perpétuer le règne de l'erreur et établir l'empire de la superstition ; et conséquemment, ce serait accorder aux Canadiens une faveur plus préjudiciable à eux-mêmes qu'aux habitants anglais ; car tout ce qui peut tendre à amener petit à petit une réforme de l'Église romaine serait le plus grand bienfait que pourraient recevoir les Canadiens. . . »(1).

(1)Pages 134 et 135, deuxième volume du *Cours d'histoire du Canada*, de Thomas Chapais. Édition de 1921, chez Garneau Limitée, à Québec.

Aujourd'hui, 25 avril 1985, un autre évêque anglican reproche au parti conservateur de l'Ontario de vouloir confier le soin d'administrer les fonds, revenant aux Catholiques dans la province d'Ontario, à ceux-ci. L'ancien premier ministre a toujours refusé de confier les écoles catholiques aux intéressés, bien que l'Ontario soit, en fait sinon en droit, une province bilingue. Il se contente de dire, comme s'il s'agissait d'un malheur public : "*(I am) disappointed and saddened by what he has said*"⁽²⁾.

500

Cela évoque le fameux règlement 17. C'était pire alors et de beaucoup, mais c'est encore assez mal pour des gens qui ont le désir et le sens de la liberté individuelle.

Signe des temps : dans la *Gazette* de Montréal vient de paraître l'annonce que voici : « *Woman to act as a surrogate mother for the purpose of artificial insemination. The woman must be caucasian between the ages of 24 and 32, married, divorced or widowed* ».

On aura vu bien des choses, en ces temps nouveaux.

En France, la *surrogate mother* est la mère porteuse.

Cette annonce est curieuse et, en particulier, le mot *caucasian*, qui veut dire de race blanche. Pourquoi s'est-on exprimé ainsi ? C'est peut-être pour éviter que l'on taxe les parents putatifs d'être des racistes.

Germaine enverra la découpeure à Marie-Hélène, qui la mettra sans doute dans ses dossiers de bioéthique. C'est, en effet, un cas où intervient une opération ayant un double aspect physique et moral.

J'ai été heureux d'accueillir, dans « *Assurances* », un article de ma petite-fille, dans lequel elle explique la portée des études de bioéthique qu'elle a poursuivies en vue de sa thèse de maîtrise à l'Université de Montréal. Elle est à Paris, en ce moment, pour la compléter. Elle devrait présenter sa thèse de doctorat d'ici un an ou un an et demi. Le diplôme viendra coiffer des études de biologie, puis de bioé-

⁽²⁾*Globe and Mail*, 25 avril 1985.

thique : cet art nouveau qui tente de juger des opérations ou manipulations, suivant le terme technique, je crois, dont l'aspect est à la fois physique et scientifique, tout en présentant une portée morale très grave, dans certains cas.

En effet, si l'enfant est infirme, s'il est handicapé d'une manière quelconque, ou encore s'il s'agit d'un mongolien, qui en voudra ? Et connaît-on les habitudes personnelles de la mère porteuse ? Boit-elle ou se drogue-t-elle, et dans quelle mesure cela interviendra-t-il dans la formation normale et l'avenir de l'enfant ?

28 avril

501

À nouveau, hier soir, j'ai entendu l'abbé Ambroise Lafortune parler du scoutisme au Canada français. Il a rappelé les débuts du mouvement, ses rencontres avec Baden-Powell pour lui permettre d'en mieux comprendre les règles et, plus tard, ses discussions avec le clergé catholique pour mieux faire accepter les directives. Avec quel enthousiasme il parle de la valeur formative de la troupe. Ce qu'il dit, je l'ai constaté auprès de mes fils au Collège Stanislas, quand ils ont fait partie d'un groupe comprenant d'extraordinaires animateurs, comme les Guy Boulizon et l'abbé Llewellyn dont une partie de la carrière s'est passée au Canada. On peut dire, je crois, que ce stage chez les scouts de Stanislas a été, pour mes trois fils, un moment précieux de leur adolescence. Or, l'abbé Ambroise Lafortune n'y a pas été étranger. Il avait également sur les jeunes une grande influence.

À la télévision, l'abbé est vivant, truculent : il est un personnage très sympathique, au demeurant, même s'il étonne parfois.



Georges Courteline ou Michel Tremblay auraient aimé l'anecdote que racontait cet après-midi ***, médecin à l'urgence d'un hôpital local. Il est appelé par la police chez une pauvre femme qui habite une seule pièce où elle a mis tout ce qu'elle avait : frigidaire, chaises, fauteuils, lit et ses effets. Questionnée par un premier agent, elle répond des choses un peu décousues, sans aucun sens. Celui-ci conclut : « Elle est sûrement troublée, il faut faire venir l'ambulance pour la transporter au service de psychiatrie d'un hôpital ». *** accompagne l'ambulance. Avant de faire un rapide diagnostic, il décide de se rendre compte par lui-même de l'état de la malade. Or, il

constate qu'elle est tout simplement sourde et répond normalement, quand on élève la voix. Il demande alors qu'on la laisse tranquille et qu'on lui procure une prothèse. . . C'est à la fois stupide, lamentable et drôle, comme un acte de Courteline.



502 Depuis une semaine, on donne une émission à la télévision, au cours de laquelle on étudie certains aspects du coût de la vie, des impôts et du milieu dans les provinces de Québec et d'Ontario, ainsi qu'en Floride. À mon avis, il y a là une des propagandes les plus insidieuses qui soient. Si beaucoup de choses sont vraies, on ne semble pas vouloir montrer ce qui est favorable au Québec. À tel point que la conclusion à laquelle on arrive, c'est qu'il faut aller vivre en Floride, puisque tout est si mal dans notre province. Et c'est la radio fédérale qui agit ainsi, à croire qu'elle suit des directives. Propagande ou inconscience ? C'est lamentable !



L'Orchestre symphonique de Montréal devait donner un concert à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation. Or, les musiciens ne trouvent rien de mieux, pour rappeler l'anniversaire, que de faire la grève ; ce qui entraîne l'annulation du concert et met en péril la tournée qui devait commencer quelques jours plus tard. À nouveau, le syndicat se rend détestable et profite des circonstances pour empêcher ce qui aurait pu être une fête de l'amitié.

Heureusement, tout s'arrange à temps pour éviter l'annulation de la tournée.

Comme parfois certaines réactions syndicales sont incompréhensibles, à moins qu'on ne les attribue au chantage qui, selon les circonstances, est efficace, mais préjudiciable !



Au grand étonnement de ses hôtes, note George Ignatieff dans ses *Mémoires*, sir Vincent Massey, alors Haut commissaire du Canada à Londres, s'exprime ainsi à propos du régime colonial de l'Angleterre : "*During lunch, Massey started holding forth on his favorite subject - the virtues of the British and how they were the only people in*

the world who knew to rule others jointly and effectively". Et le mémorialiste ajoute : "*Sir Eustache looked at him quizzically*".

Ce qui, à mon avis, est aussi vrai que faux. On s'en rend compte, quand on étudie une politique qui, dans l'ensemble, est remarquable, mais qui, souvent, a été imposée par les circonstances. Si c'est en cela que les Britanniques sont les plus grands colonisateurs, je veux bien, mais il faut se rappeler la révolution américaine. Elle leur a enseigné qu'il valait mieux ne pas attendre trop tard pour évoluer. Et c'est par là qu'ils ont montré leur souplesse. Au Canada en particulier, sinon dans les colonies d'outre quarante-cinquième où l'échec fut pénible.

503



Il serait intéressant de savoir comment *** réagissait, quand son collègue et ami s'exprimait ainsi. Peut-être osait-il lui dire alors avec le sourire : « Cher ami, attention à la mésaventure des Anglais en Amérique du Nord. Elle leur a coûté bien cher, n'est-ce pas, parce qu'ils n'avaient pas su évoluer à temps, comme ils l'ont fait par la suite au Canada, sous l'influence du grand bonhomme que fut William Pitt ».



Vu dans un journal de Montréal l'annonce d'une conférence que doit donner M. *** à la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec. L'invitation se lit ainsi : « Multimillionnaire à 21 ans, en fabriquant de faux chèques et en s'improvisant pilote, médecin, avocat, etc., M. *** est aujourd'hui à la tête d'une entreprise spécialisée dans la prévention des crimes de nature commerciale et industrielle ».

Faut-il pleurer, faut-il en rire, comme on le chantait dans *La vieille dame indigne*, il y a quelques années ? La première réaction est bien mauvaise. Comment peut-on admettre qu'on puisse, à un moment donné, venir montrer à son auditoire comment on a procédé pour collaborer avec des assureurs, afin d'empêcher la fraude, à laquelle on s'est livré jusqu'au moment où on s'est dit, sans doute : "*Crime doesn't pay*", même si le vol était au point de départ de sa fortune !

Je sais que les assureurs ont recours, à certains moments, à des intermédiaires pour établir le contact avec les voleurs. Je sais aussi

qu'à Nice, il y a quelques années, un propriétaire de toiles précieuses se déclarait prêt à discuter avec les voleurs pour qu'il puisse avoir ses tableaux. Je sais aussi que certains assureurs ont des relations assez suivies avec des bandits ou des groupes à qui ils offrent, en échange des objets volés, une somme que l'autre empoche sans vergogne. L'assureur se tient le raisonnement suivant : « Il vaut mieux payer X dollars que d'avoir à verser à l'assuré $X + 1$ ». C'est un point de vue lamentable, mais qui a sa valeur, lorsqu'il est exprimé en dollars et cents.

504

N'empêche que, dans le cas présent, je suis un peu scandalisé de la manière dont on cherche à attirer l'auditoire, moyennant la modique somme de \$50 par tête. Il y a là un autre exemple d'une moralité assez étonnante.

10 mai

Je viens de relire un de mes livres qui m'a donné beaucoup de mal. Il ne s'agit pas d'une oeuvre d'imagination. En effet, tout ce que j'ai écrit, il m'a fallu d'abord l'apprendre en cherchant ici et là, en remplissant des fiches et en en tirant ce que je jugeais l'essentiel. Il m'a fallu dix ans pour mettre mon texte au point et pour me faire dire : « Tout cela, cher auteur, nous le savions ; vous ne nous apprenez rien ». Ce à quoi j'ai répondu : « Monsieur, si vous connaissiez tout cela, vous êtes le « phénix des hôtes de ces bois ». Permettez-moi de vous féliciter, car vous avez un cerveau remarquable. À moi, petite nature, il a fallu dix ans de recherches ».

Ce qui m'a permis de tenir le coup durant cette période de réflexion et de rédaction, c'est, je pense, mon entrée à la Société royale du Canada. Chaque année, je présentais un chapitre du livre, sous la forme d'une communication. Tenace, j'apportais un document que je donnais là où la Société tenait ses assises. C'est ainsi que j'ai connu l'Université de St. John's à Terre Neuve, celle de Laval à Québec, l'Université McGill, l'Université de Montréal et l'U.Q.A.M. à Montréal, Carlton University et l'Université d'Ottawa à Ottawa et, enfin, celles de Hamilton, de London, de Winnipeg, de Calgary et de Vancouver.

Le livre, c'est *La Société canadienne-française au XIX^e siècle*, paru chez *Fides* en 1975 et dont il ne reste plus d'exemplaires chez l'éditeur : la vente, la dispersion et le feu ayant fait leur oeuvre.

12 mai

On fêtera d'ici quelques années l'anniversaire de la Révolution française. J'ai voulu me préparer en lisant deux livres, l'un de Pierre Gaxotte, intitulé *La Révolution française*, paru chez Fayard en 1928, et l'autre, plus récent : *Le Coût de la Révolution française*, par René Sédillot. On pensera que ma documentation est mince. J'en suis satisfait, car j'ai confiance dans l'un et l'autre de ces auteurs. Pierre Gaxotte suit la politique de l'époque dans son cheminement. Il montre comment on se dirige vers la catastrophe par l'indécision de Louis XVI, mais aussi par l'outrecuidance des milieux aristocratiques et cléricaux, le va-et-vient des ministres, la force redonnée aux parlements, l'imprévision des aristocrates et du clergé qui applaudissent à presque tout ce qui prépare l'évolution politique. De son côté, René Sédillot expose ce qu'on obtient par la démocratie nouvelle, mais aussi comme le coût en est élevé : le bouleversement du pays et des institutions, les richesses que follement on jette aux quatre vents ; les Anglais de la classe supérieure et les Russes, en particulier, viennent chercher à pleins bateaux ces meubles, ces oeuvres d'art, ces richesses qu'on cède à très bas prix. Et puis, il y a ce qu'on brûle, ce qu'on brise, ce qu'on gaspille sans utilité aucune.

505

Mon ami Gustave Lanctôt me rappelait un fait assez curieux de l'époque où on lançait par les fenêtres du palais des Tuileries de nombreux documents officiels. Passant par là, l'ambassadeur de Russie en faisait ramasser un grand nombre. À telle enseigne que pour écrire l'histoire du Canada, il faudrait aller en Russie, où se trouvent des textes officiels du ministère de la Marine jetés ainsi aux quatre vents.

Qu'on me dise que je juge avec une bien faible documentation ! Je ne juge pas, je note, je constate, je me désole. N'est-ce pas Paul Morand qui a noté, dans un de ses livres⁽³⁾, en 1933, que, pour comprendre ce que la Révolution a coûté à la France, il faut aller dans certains hôtels particuliers de Londres, où se trouvent ces meubles et ces oeuvres d'art venus de France à une époque où on les laissait partir au plus offrant, préoccupé seulement de fournir des ressources au gouvernement d'un pays qui semblait aller à la dérive. Il échappe à la ruine, grâce à un régime qui, petit à petit, devient une dictature. À

⁽³⁾*Le Nouveau Londres*. Plon, 1962.

son tour, celle-ci coûtera très cher à la Nation, si elle lui apporte une gloire bien éphémère, hélas !

14 mai

Le cinéaste Godard se présente au festival de Cannes avec son dernier film : *Déetective*, que l'auditoire accueille de façons diverses.

506 Il quitte la salle et, dans le corridor, un quidam lui lance à la figure une tarte à la crème. Il rit, mais jaune, tout en avalant une partie de la crème. Il vient de lancer à Paris un autre film intitulé *Je vous salue, Marie*, que les Catholiques n'ont pas aimé. Le Pape a même prié pour effacer l'injure faite à la mère du Christ par ce film, dont l'intention est très claire. D'autres ont bien mal réagi, mais différemment ; d'où la tarte à la crème lancée à la tête du cinéaste.

Godard savait ce qu'il faisait. Il n'a pas craint de blesser profondément ceux qui respectent Marie, mère du Christ. Ce que le film lui rapportera ne compense pas pour la tarte à la crème.

Pour moi, je me déssole de penser que, pour plaire à un certain auditoire, on n'hésite pas à blesser les chrétiens dans ce qu'ils ont de plus pur, leur croyance.

L'autre aspect des choses, c'est que, par des protestations assez vives, on assure un succès de curiosité à la pièce ou au film que l'on condamne. Il suffirait de n'en pas parler pour que l'auteur et le cinéaste en soient pour leurs frais. Mais, dans un pareil cas, peut-on se taire, même si, en clamant son indignation, on fait le jeu de l'autre ?

Ce fut le cas au Canada de la pièce *Les fées ont soif*. Comme on avait refusé de donner l'octroi ordinaire à la troupe qui présentait la pièce, Jean-Louis Roux avait protesté. Tombant dans le panneau, un groupe avait manifesté bruyamment, ce qui avait donné l'occasion à la troupe de jouer à guichets fermés. Depuis, il y a longtemps que la pièce est tombée dans l'oubli.



On parle de libre-échange, en ce moment, afin d'abaisser ou de supprimer les barrières douanières entre les États-Unis et nous. Le gouvernement fédéral y serait favorable, dit-on. Il est curieux qu'il en soit ainsi, quand on songe que sir John A. Macdonald est revenu au pouvoir, après le scandale du Pacifique Canadien, à la fin du dix-

neuvième siècle, en faisant valoir la *politique nationale* qui, justement, tendait à mettre l'industrie naissante au Canada à l'abri d'une concurrence trop vive de nos voisins du Sud. Il est vrai que les circonstances étaient bien différentes.

Il serait étonnant que l'on ne tienne pas compte que les droits de douane ne sont pas seuls à exercer une protection efficace. Il y a, en effet, les quotas, les règlements, et les subventions spéciales. À ce point de vue, les pays membres du G.A.T.T. connaissent une série de mesures efficaces pour dresser un mur devant les produits de l'étranger.

507

16 mai

Dans la *Gazette de Montréal*, il y avait une caricature vraiment inacceptable. Elle représente le Pape qu'un pied pousse hors de la Hollande. Je sais qu'on n'a pas reçu le Souverain Pontife avec l'enthousiasme qu'on a montré ailleurs, mais de là à le pousser dehors ainsi, il y a une grossièreté que ne devrait pas se permettre un caricaturiste, dans un journal qui se respecte.

Il y a un an, on ne se serait pas livré à une pareille attaque, en tenant compte de la personnalité du Pape et de son dévouement à la chose publique. Pour le moment, on montre son irrespect sans pudeur ; ce qui est trop souvent le cas, dans ce grand journal de Montréal. Étant le seul quotidien anglais à Montréal, il a, dans certains domaines, des jugements qui étonnent. Ce qui est malheureux, c'est qu'il façonne une opinion qui se contente de tenir compte de son point de vue. Cela donne au journal une influence bien gênante pour ceux qui recherchent l'équité. De cela, à Toronto où se trouvent les propriétaires, on ne se préoccupe guère. Et les pouvoirs politiques savent ce que le journal représente pour l'opinion publique.